

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

## AMENDEMENT

N ° CL1405

présenté par  
M. Rimane, Mme Faucillon et Mme K/Bidi

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.